

Accusé de Recel de scooter

Par **Shadow_Wolf**, le **02/06/2019** à **16:15**

Bonjour j'ai 14 ans et j'ai acheter sur le bon coin un scooter à 400 euro, je ne connais pas la personne à qui je l'ai acheté et ne retrouve pas son numéro et de plus l'annonce a été effacé la personne m'avais dit d'aller sur un site pour rayer la carte grise et que c'était normal puis je me suis fait contrôler par les gendarmes et il m'ont dit que le scooter était voler je leur ai expliqué l'histoire et que je savait pas qu'il était voler puis il mon emmené au poste m'ont posé des question et on dit qu'il me convoquera qu'est-ce que je risque (je ne savait en aucun cas la provenance du scooter) je ne retrouve pas le numéro de la personne j'ai peur qu'il m'accuse de tout les fait.